EDITO

La Différence

Il y a quelques mois, nous avons signé la convention qui revendique et accepte le droit à la différence. Cette signature conforte notre engagement sur le vivre ensemble, et met en valeur les domaines fondateurs de la citoyenneté que nous défendons : l'éducation, la culture, la solidarité. L'actualité de ce mois de Novembre montre à quel point la solidarité devient une condition essentielle pour vivre en société. Elle permet de replacer l'individu et ses particularités dans notre société, afin grâce à la mixité, la cohésion, de vivre avec les autres. La solidarité permet l'inclusion, dépasse les frontières sociétales pour essayer de faire vivre une vision commune de l'ensemble des composantes de notre pays.

Pour autant nous savons que les différences dérangent, font peur, et détériorent le lien social. Notre volonté lors de la signature de la convention était bien le renforcement de la cohésion sociale pour arriver à vivre ensemble. A la fin de cette première période, avons-nous permis à nos licenciés mono-disciplinaires ou pluri sport, de se rencontrer, de partager des activités communes sur ce principe ? Les a-t-on encouragés à s'ouvrir aux autres, pour aller au - delà des idées reçues, et ainsi trouver une nouvelle place dans la société ?

Le "vivre ensemble" devient le "faire ensemble" des actions d'envergure organisées en commun favorisent le partage et l'enrichissement mutuel. Cette démarche doit amener le partage des différences. Pouvons - nous envisager une coopération avec nos comités Régionaux et/ou Départementaux pour monter des projets qui feraient vivre cette convention ?

Durant l'été 2018, notre fédération grâce à l'implication de quelques élus, de l'échelon national, et de deux CNS, a participé à l'organisation d'activités aux "Gays Games 2018" de Paris. Ce fut un moment de partage d'une grande richesse, avec des interrogations, mais aussi une collaboration exemplaire entre dirigeants.

Au - delà de cette manifestation qui nous a surtout permis d'être dans un échange de prestations, il nous faut engager une démarche vers l'ensemble du réseau afin de trouver d'autres manifestations pour faire vivre la convention.

Nous devrions pouvoir mettre en place des projets qui permettent à des publics différents de se rencontrer, pour se rapprocher, partager, dépasser leur différence. La réciprocité est indispensable et chacun doit apporter à l'autre. A titre d'exemple, il y a quelques années nous avions initié des rencontres entre des personnes en situation de handicap et des valides.

Il s'agissait bien de permettre une pratique commune et non de laisser chacun dans son monde. La richesse de nos territoires doit nous permettre de proposer à tous ces publics des solutions. Il nous reste à être incitateur, et à trouver comment soutenir et aider les actions novatrices qui se mettront en place dans ce domaine.

> Alain BOUGEARD Elu au comité Directeur